

**Collège d'enseignement général  
et professionnel  
Beauce-Appalaches**

**Stratégie institutionnelle de gestion des données  
de recherche**

## Table des matières

Abréviations.....	3
1. Contexte .....	3
2. Définitions.....	3
3. Portée .....	4
4. Supervision et révision .....	4
5. Soutien institutionnel.....	4
6. Parties prenantes .....	5
7. Considérations éthiques.....	5
8. Autres stratégies et politiques pertinentes .....	6
9. Échéanciers .....	7
10.Regard vers l'avenir.....	7
Bibliographie.....	8

## Abréviations

<b>CCTT</b>	Centre collégial de transfert technologique
<b>CÉR</b>	Comité d'éthique de la recherche
<b>CRSNG</b>	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
<b>EPTC2</b>	Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains
<b>GDR</b>	Gestion des données de recherche
<b>MEMAC</b>	Modèle d'évaluation de la maturité de la GDR au Canada

## 1. Contexte

Le Cégep Beauce-Appalaches (ci-après désigné « le Cégep ») reconnaît que les données constituent des éléments importants de la recherche, et que leur traitement rigoureux (incluant l'archivage et la publication) est un élément essentiel de conduite responsable en recherche<sup>1</sup>. Le Cégep reconnaît que les données doivent, dans la mesure du possible, être disponibles pour être réutilisées par d'autres<sup>2</sup>. Le Cégep reconnaît aussi l'importance du devoir éthique de confidentialité, et l'importance d'aider ses membres à protéger l'information qui leur est confiée<sup>3</sup>.

À titre d'établissement admissible aux financements du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), le Cégep s'engage notamment à respecter la *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche*<sup>4</sup>. Pour répondre à la première exigence<sup>5</sup> de cette politique, le Cégep publie<sup>6</sup> sa *Stratégie institutionnelle de gestion de données de recherche* (ci-après désignée « la Stratégie »)<sup>7</sup>.

## 2. Définitions

Les mots et les expressions en lien avec la GDR n'ont pas toujours une définition claire et unique, et leur interprétation peut varier selon le contexte. La Stratégie réfère aux glossaires présentés sur le site internet de l'Alliance de recherche numérique du Canada<sup>8</sup>. Certaines définitions pourront être clarifiées au cours du temps afin de correspondre à la réalité du Cégep, au besoin.

---

<sup>1</sup> LES FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC. *Politique sur la conduite responsable en recherche*, septembre 2014, section 4i.

<sup>2</sup> À cette fin, les organismes subventionnaires appuient les principes directeurs FAIR (traduction de l'anglais « findable, accessible, interoperable and reusable » : repérables, accessibles, interopérables et réutilisables) pour la gestion et la gérance des données de recherche.

<sup>3</sup> CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES DU CANADA, CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET GÉNIE DU CANADA et INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA. *Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains - EPTC2*, 2018, Article 5.1.

<sup>4</sup> GOUVERNEMENT DU CANADA. *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche*. Site internet inscrit dans la bibliographie de la Stratégie.

<sup>5</sup> Les deux autres exigences sont en lien avec les plans de gestion des données et le dépôt des données.

<sup>6</sup> La version initiale de la Stratégie doit être publiée au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2023.

<sup>7</sup> La structure de la Stratégie est basée sur le modèle suggéré par l'Alliance de recherche numérique du Canada : ALLIANCE DE RECHERCHE NUMERIQUE DU CANADA. *Modèle pour l'élaboration de stratégie institutionnelle de gestion des données de la recherche v. 3.0*, 2021.

<sup>8</sup> ALLIANCE DE RECHERCHE NUMERIQUE DU CANADA. *Glossaires*. Site internet inscrit dans la bibliographie de la Stratégie.

### 3. Portée

La Stratégie s'applique à toutes données et tous résultats générés via des activités de recherche menées sous l'autorité du Cégep. Elle s'applique à tous les acteurs de la recherche du Cégep et à tout autre membre ayant un rôle à jouer dans la mise en œuvre de la Stratégie<sup>9</sup>.

### 4. Supervision et révision

Le contenu de la Stratégie a été déterminé par les membres de l'équipe d'élaboration de la stratégie<sup>10</sup>, suite à des rencontres tenues en 2022 pour compléter le *Modèle d'évaluation de la maturité de la GDR au Canada (MEMAC)*<sup>11</sup> et pour établir un échéancier en lien avec les différents aspects de la gestion des données de recherche (GDR).

La supervision de la mise en œuvre et la révision de la Stratégie sont confiées à cette même équipe, dont la composition peut changer au fil du temps pour maximiser le suivi efficace et la mise à jour adéquate de la Stratégie. La mise en œuvre de la Stratégie est sous la responsabilité de la Direction des études et de la vie étudiante.

### 5. Soutien institutionnel

#### **Arrimage aux infrastructures informatiques de l'établissement**

Les infrastructures déjà en place ou prévues permettent de couvrir certains aspects de la GDR :

- la gestion des accès, des authentications et des autorisations (en amélioration continue);
- le stockage actif (migration vers l'infonuagique en cours), incluant le stockage actif de données sensibles ou confidentielles;
- un espace de travail collaboratif;
- le service de transfert de fichiers (prévu dans le *Plan de sécurité informationnel* pour 2024).

#### **Conservation des données**

La Direction des études et de la vie étudiante, la Direction des ressources informationnelles et le Service des archives collaboreront à la réalisation d'un plan de classification et d'un calendrier de conservation qui couvriront les données de recherche.

#### **Soutien, sensibilisation et communication**

Afin de soutenir la mise en place et l'utilisation continue des bonnes pratiques en matière de GDR parmi ses membres, le Cégep assignera officiellement une personne-ressource qui organisera des ateliers de sensibilisation et de formation en GDR, et qui offrira un support personnalisé aux chercheurs ayant besoin de conseils en termes de GDR.

Le calendrier et le contenu des ateliers de sensibilisation et de formation sur la GDR seront adaptés aux besoins de la communauté du Cégep.

---

<sup>9</sup> Par exemple, certains employés de la bibliothèque, du service des archives, du service des technologies et du service des communications pourront être sollicités à certaines étapes de la mise en œuvre de la Stratégie.

<sup>10</sup> L'équipe était initialement composée de la directrice des ressources informationnelles, du directeur adjoint des études et du conseiller à la recherche.

<sup>11</sup> ALLIANCE DE RECHERCHE NUMERIQUE DU CANADA. *Modèle d'évaluation de la maturité de la GDR au Canada (MEMAC) Version 1.0*, 2021.

Une portion de la section « Recherche » du site internet de l'établissement sera dédiée à la GDR afin de centraliser les informations pertinentes, comme :

- le contexte de la GDR;
- les hyperliens menant à la Stratégie et aux autres documents institutionnels qui touchent à la GDR (voir la Section 8);
- les coordonnées de la personne-ressource du Cégep pour la GDR;
- le calendrier des ateliers sur la GDR tenus par le Cégep;
- les hyperliens menant à des outils internes et externes de GDR;
- une section sur les plans de gestion de données, avec les hyperliens pertinents;
- une section sur la curation et les dépôts de données, avec les hyperliens pertinents;
- une foire aux questions.

La publication initiale de la Stratégie et l'inauguration de la portion GDR du site internet seront publicisées à tous les membres du Cégep. De plus, la portion GDR du site internet sera présentée aux nouveaux employés touchés de près ou de loin par la GDR, lors de leur embauche.

### **Consultations**

Des consultations seront nécessaires dans le futur pour prendre connaissance des nouveaux besoins en ressources informatiques en lien avec la recherche (par exemple, des ressources pour permettre le calcul haute performance, des logiciels spécifiques requis pour effectuer des projets de R&D, des outils de gestion des projets de recherche).

## **6. Parties prenantes**

La Stratégie doit être approuvée en comité de direction afin que toutes les directions soient informées des implications associées à la GDR. Les directeurs doivent collaborer pour arrimer la Stratégie aux initiatives reliées à la gestion des données en général, pour mettre en place des processus efficaces, et pour s'assurer de consulter, d'informer et de coordonner tout autre membre qui a un rôle à jouer dans la mise en œuvre de la Stratégie.

## **7. Considérations éthiques**

La personne-ressource en GDR et le conseiller à la recherche<sup>12</sup> travailleront de concert pour traiter les aspects de la GDR qui sont en lien avec la conduite responsable en recherche et avec l'éthique de la recherche avec des êtres humains. Ils pourront s'adjoindre du président du comité d'éthique de la recherche (CÉR) pour traiter des aspects de la GDR qui touchent à l'éthique, particulièrement ceux qui touchent le respect de la vie privée et la confidentialité. Lors de l'évaluation éthique des projets impliquant des participants humains, le CÉR vérifiera que la gestion des données respecte l'EPTC2<sup>13</sup>.

Le CÉR pourra s'adjoindre de conseillers spéciaux dans le cas où des travaux avec des données provenant de personnes, de communautés et de nations des Premières Nations, des Métis et des Inuits – ou des données les concernant – devraient être menés sous l'autorité du Cégep ou sous

---

<sup>12</sup> Il est possible que la personne-ressource en GDR soit le conseiller à la recherche.

<sup>13</sup> CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES DU CANADA, CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET GÉNIE DU CANADA et INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA. *Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains - EPTC2*, 2018, Article 5.1.

ses auspices. Les données devront notamment être gérées d'une manière culturellement acceptable et en adoptant une approche fondée sur les distinctions.

Le Cégep pourra, en tout temps, consulter des conseillers spéciaux advenant le cas où des interrogations au niveau des obligations juridiques ou commerciales surgiraient.

## 8. Autres stratégies et politiques pertinentes

La portion GDR du site internet sera un élément central de la Stratégie, qui permettra entre autres de relier la GDR aux autres documents institutionnels. Il permettra notamment de clarifier les aspects de la GDR qui ne sont que brièvement présentés dans les politiques suivantes :

- la *Politique institutionnelle sur la conduite responsable en recherche*;
- la *Politique institutionnelle sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains*.

La portion GDR du site internet permettra aussi de référer aux documents institutionnels existants (et à venir) qui sont en lien avec la gestion des données en général, telles que:

- la *Politique de sécurité de l'information*;
- la *Politique de gestion documentaire*;
- la *Directive des droits d'accès logiques*;
- le *Plan directeur en sécurité informationnelle*;
- la politique en lien avec la gestion des risques en technologie (prévue pour l'automne 2023);
- tout autre document relié à la loi 25<sup>14</sup>;
- toute autre directive découlant des règlements et politiques traitant de la protection des renseignements personnels ou de la sécurité informationnelle.

Les processus reliés à la gouvernance de la recherche (par exemple l'évaluation par le CÉR des projets de recherche impliquant des participants humains) devront être harmonisés aux autres processus internes du Cégep (par exemple les activités du futur comité institutionnel statutaire sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels - en lien avec la loi 25).

---

<sup>14</sup> La loi 25 impose aux organismes et entreprises qui gèrent des données à publier des règles encadrant la gouvernance à l'égard des renseignements personnels et, pour ceux qui recueillent ces renseignements par un moyen technologique, à publier et diffuser une politique de confidentialité.

## 9. Échéanciers

Élément de GDR	Moment prévu
Stratégie - Rédaction et approbation	Septembre 2022 à février 2023
Stratégie - Publication initiale	Fin février 2023
Stratégie - Mises à jour	Au besoin
Arrimage aux autres stratégies et politiques institutionnelles	En continu
Désignation de la personne-ressource en GDR	Février 2023
Portion GDR du site internet	Élaboration à l'hiver 2023, inauguration à l'automne 2023, puis bonification au besoin.
Arrimage aux infrastructures informatiques	En continu
Plan de classification pour les données de recherche	Mise en place à l'hiver 2024, puis bonification au besoin.
Ateliers de sensibilisation et de formation	En fonction des projets de recherche prévus ou en cours. Les ateliers sur la GDR pourront être combinés à d'autres ateliers en lien avec les technologies de l'information ou avec la recherche, par exemple.
Consultations	Minimalement une fois par année. Les consultations sur la GDR pourront être combinées à d'autres consultations en lien avec les technologies de l'information ou avec la recherche, par exemple.

## 10. Regard vers l'avenir

Parallèlement à la mise en œuvre de la Stratégie, une directive institutionnelle de GDR devra être élaborée au courant des prochaines années. Cette directive devra être adaptée à la réalité du Cégep et devra tenir compte de la GDR au niveau de Mécanium, le CCTT affilié.

## Bibliographie

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMERIQUE DU CANADA. *Glossaires*. Site internet <https://alliancecan.ca/fr/services/gestion-des-donnees-de-recherche/apprentissage-et-ressources/glossaires> consulté le 2 février 2023.

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMERIQUE DU CANADA. *Modèle d'évaluation de la maturité de la GDR au Canada (MEMAC) Version 1.0*, 2021. Récupéré le 11 janvier 2022 de [https://zenodo.org/record/5745894#.Y8Vzz5Cg\\_IU](https://zenodo.org/record/5745894#.Y8Vzz5Cg_IU).

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMERIQUE DU CANADA. *Modèle pour l'élaboration de stratégie institutionnelle de gestion des données de la recherche v. 3.0*, 2021. Récupéré le 14 septembre 2022 de [https://zenodo.org/record/5745923#.YylfbJCg\\_IU](https://zenodo.org/record/5745923#.YylfbJCg_IU).

CENTRE DE DOCUMENTATION COLLÉGIALE. *Stratégie institutionnelle de GDR (Gestion données de recherche)*, publié le 21 octobre 2022, mis à jour le 9 décembre 2022. Site internet <https://cdc.qc.ca/fr/2022/10/21/strategie-institutionnelle-de-gdr-gestion-donnees-de-recherche/> consulté le 26 octobre 2022.

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES DU CANADA, CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET GÉNIE DU CANADA et INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA. *Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains - EPTC2*, 2018. Récupéré le 16 novembre 2020 de <https://ethics.gc.ca/fra/documents/tcps2-2018-fr-interactive-final.pdf>.

GOUVERNEMENT DU CANADA. *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche*. Site internet [https://www.science.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h\\_97610.html](https://www.science.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h_97610.html) consulté le 14 septembre 2022.

LES FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC. *Politique sur la conduite responsable en recherche*, septembre 2014. Récupéré le 16 novembre 2020 de [http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Politique-sur-la-conduite-responsable-en-recherche\\_FRQ\\_sept-2014.pdf](http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Politique-sur-la-conduite-responsable-en-recherche_FRQ_sept-2014.pdf).